**Note Sociale**

*Cette note sociale présente un bilan détaillé de l’accompagnement effectué et de l’évolution de la personne accompagnée dans le cadre de son suivi social, qu’il s’agisse d’un enfant, d’un adulte, d’une personne en situation de handicap ou d’une personne en situation d’exclusion. Elle permet de dresser un état des lieux de la situation actuelle, d’évaluer l’efficacité de l’accompagnement et de proposer des pistes d’adaptation ou de réorientation.*

**1. Contexte de l'accueil**

*(Date d'admission, urgence, parcours précédent)*

* **Date d’admission** : *Indiquer la date d’admission de la personne dans le service (par exemple : 10 juin 2024).*
* **Urgence** : *Préciser si l’admission a été effectuée en urgence, par exemple dans le cadre d’une situation de crise (violence familiale, précarité extrême, mise en danger, etc.). Pour les enfants, cela peut inclure une situation de placement d’urgence ou une mesure de protection immédiate.*
* **Parcours précédent** : *Décrire brièvement le parcours de la personne avant son admission, en tenant compte des antécédents sociaux, familiaux, éducatifs, professionnels ou médicaux. Par exemple, un parcours marqué par des ruptures familiales pour un enfant ou une personne en situation de handicap ayant déjà été suivie par un service de rééducation. Si la personne est adulte, cela pourrait concerner un parcours d’insertion professionnelle ou une histoire d'exclusion sociale.*

**2. Présentation de l'accompagnement proposé**

*(En fonction des spécificités du service)*

* **Accompagnement social et éducatif** :  
  *Décrire l’accompagnement proposé en fonction des besoins spécifiques de la personne. Pour un enfant, cela pourrait inclure un suivi éducatif (aide aux devoirs, soutien psychologique, activité socio-éducative). Pour un adulte, il pourrait s’agir d’un suivi dans le cadre d’une réinsertion professionnelle, de l’aide à la gestion d’un budget ou de l’accompagnement dans la recherche d’un logement stable.*
* **Personnes en situation de handicap** :  
  *Préciser les mesures spécifiques mises en place pour les personnes en situation de handicap (soutien médico-social, aide à l’autonomie, suivi paramédical, mise en place d’aménagements spécifiques dans le cadre scolaire ou professionnel, etc.).*
* **Protection de l’enfance** :  
  *Si l’accompagnement concerne un enfant, détailler les interventions liées à la protection de l’enfance (mesure de placement, soutien psychologique, suivi des relations familiales, accompagnement éducatif et thérapeutique, etc.).*
* **Exclusion sociale** :  
  *En cas de suivi lié à une situation d’exclusion sociale, expliquer les interventions mises en place pour favoriser l’insertion ou la réinsertion (aide au logement, suivi des démarches administratives, accès aux droits sociaux, accompagnement vers l’emploi, etc.).*

**3. Évolution de la personne accompagnée**

* **Progrès réalisés** :  
  *Évaluer l’évolution de la personne depuis son admission. Par exemple, pour un enfant placé, cela peut inclure une amélioration de son comportement, un meilleur ajustement à sa nouvelle situation (adoptée ou en famille d’accueil), une évolution de son statut scolaire. Pour un adulte, cela peut concerner des progrès dans l’insertion professionnelle, la gestion du budget, l’établissement de relations sociales stables, ou l'accès aux soins.*
* **Difficultés persistantes** :  
  *Mentionner les difficultés qui demeurent malgré les interventions mises en place (par exemple, une personne ayant du mal à trouver un emploi stable en raison de discriminations ou de troubles de santé, ou un enfant ayant des difficultés comportementales persistantes malgré un suivi psychologique).*
* **Réajustement de l’accompagnement** :  
  *Décrire les ajustements réalisés dans l’accompagnement en réponse aux progrès ou aux difficultés rencontrées. Cela pourrait inclure la modification de la fréquence des rencontres, l’ajout d’un suivi médical ou thérapeutique, ou encore un accompagnement plus intensif pour une personne confrontée à des troubles de santé ou à une situation de grande précarité.*
* **Impact sur la situation familiale** :  
  *Dans le cadre d’un accompagnement social global (enfance, handicap, exclusion), il est important d’évaluer l’impact de l’accompagnement sur la situation familiale, par exemple, la réconciliation familiale après des périodes de conflit ou la consolidation des liens familiaux.*

**4. Conclusion**

*(Propositions de renouvellement, orientation, adaptation de l'accompagnement)*

* **Renouvellement de l’accompagnement** :  
  *Suggérer si l’accompagnement doit être prolongé, en fonction des besoins identifiés et de l’évolution de la personne. Par exemple, prolonger un suivi éducatif pour un enfant, ou un suivi d’insertion professionnelle pour un adulte en recherche d’emploi.*
* **Orientation vers d’autres services** :  
  *Proposer une réorientation vers un autre service si nécessaire. Cela peut concerner des services spécialisés en fonction de la situation : un suivi plus intensif en santé mentale, une orientation vers des services d’hébergement pour personnes sans domicile, ou un accompagnement spécifique pour des jeunes adultes en sortie de dispositifs de protection de l’enfance.*
* **Adaptation de l’accompagnement** :  
  *Formuler des propositions d’adaptation de l’accompagnement en fonction de l’évolution de la personne. Cela peut inclure l’ajustement des objectifs à court terme, l’ajout de nouveaux axes de travail (par exemple : accès à des soins de santé, suivi dans un cadre de réinsertion professionnelle, suivi parental pour un parent en difficulté, etc.).*